

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article2436>

# **Interview d'Eliane Viennot, professeure de lettres et historienne : l'approche de genre et la langue française**

- Interviews & points de vue -  
Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2016

---

Site de l'Association Adéquations

---

On nous renvoie souvent à l'Académie française qui se définit comme « *la gardienne de l'usage* » et estime par exemple que le gouvernement n'a pas le pouvoir « *de modifier de sa seule autorité le vocabulaire et la grammaire du français* » [1]

Disons tout d'abord que personne ne lui a jamais demandé de « garder » la langue, ni l'usage, c'est un abus de langage de sa part. C'est aussi une rhétorique qu'elle utilise alternativement avec une autre, tout à fait contraire, qui consiste à dire qu'elle en est la « greffière » (c'est-à-dire qu'elle note, après coup, ce qui est entré dans l'usage). De fait, elle ne campe sur la première position que lorsqu'on la chiffonne, quand on ne lui demande pas son avis - à condition qu'elle en ait un. Pour beaucoup de faits linguistiques, elle n'en a pas (il faut savoir qu'il n'y a aucun linguiste ni aucun grammairien parmi ses membres, et cela depuis des lustres). Quant à « greffière », elle prétend l'être pour répondre aux gens qui critiquent sa lenteur, vu qu'elle ne sort qu'un dictionnaire ou deux par siècle, et que ces ouvrages ont toujours 50 ans de retard sur l'usage. Mais la réalité est qu'elle n'enregistre que les termes qui lui conviennent. Nombre de mots féminins parfaitement attestés, notamment, semblent n'avoir jamais existé quand on lit ses Dictionnaires.

**Justement vous venez de diriger l'ouvrage collectif *L'Académie contre la langue française : le dossier « féminisation* ». Est-ce que historiquement la masculinisation de cette langue date de la création de cette institution ?**

Pas tout à fait. Certains infléchissements sont plus anciens, comme le choix du pronom impersonnel « il » (il faut, il est certain...), qui date du « moyen français » (XIVe-XVe siècle), lorsqu'on a commencé à exprimer systématiquement les pronoms sujets. On aurait pu trouver un neutre, mais les lettrés de l'époque ont trouvé que « il » allait très bien... La condamnation du pronom attribut « la » (je suis gourmande et je la resterai toujours) paraît dater du début du XVIIe siècle, comme l'idée de la prédominance du « genre le plus noble » pour les accords. De fait l'Académie est née (en 1635) après une trentaine d'années de bouillonnement de la réflexion sur la langue, et elle en est un produit. Par ailleurs, elle n'a pas toujours été en pointe sur la masculinisation de la langue qui se fait massivement au XVIIe siècle : ce sont le plus souvent quelques membres de l'institution qui y travaillent, en parallèle avec d'autres idéologues qui n'en font pas partie. D'autres académiciens devaient ne pas être d'accord... Ce qui explique aussi la lenteur du Dictionnaire.

**Pour vous quelle est la pire « perle » dite par un académicien à ce sujet ?**

Pour moi, c'est Dumézil qui gagne le prix en 1984, lorsqu'il explique que, de tous les termes féminins « forgés » (car pour les académiciens, sénatrice ou écrivaine sont des néologismes !), le seul vraiment utile et vraiment beau est « conne ». Qui n'était alors nullement nouveau...

**A quoi est due leur attitude en retard sur la société ? Classe sociale ? Age ? Méconnaissance de l'histoire ?**

La principale explication, me semble-t-il, est leur positionnement politique. Ce sont très majoritairement des hommes de droite, et à présent des femmes de droite, voire très à droite. Lorsque l'Académie a entamé sa bataille contre la « féminisation des titres », en 1984, elle était encore pleine de pétainistes et de royalistes. L'incompétence est l'autre grande explication : aucun de ses membres n'est entré à l'Académie pour faire le dictionnaire ! C'est une sorte de « boulet sur le gâteau ». Il faut le faire (ou plutôt le faire faire, puisque le travail est assuré depuis trente ans par des agrégé"es !), et les plus ambitieux s'y collent, parce que la commission qui préside à cette activité est la plus génératrice de pouvoir. Mais personne n'a les diplômes ou l'expérience pour cela, et chacun"e ne pense qu'à sa notoriété.

**Est-ce que les rares « académiciennes » ont défendu la féminisation ou se sont-elles conformées aux normes de leur confrères ?**

Aucune académicienne, à ma connaissance, n'a défendu la féminisation. Je pense même que les impétrantes font savoir à l'avance qu'elles sont contre, sinon elles n'auraient aucune chance.

**En définitive est-ce qu'il appartient à une instance de fixer le « bon » usage du français ou chacun-e peut-il en faire ce qu'il-elle veut ?**

Il n'est pas absurde qu'un groupe de personnes compétentes puisse éclairer le public sur les questions qui se posent en matière de langage (néologismes correspondant à des inventions ou des activités nouvelles, équivalents de termes étrangers, réformes...), et il est justifié que l'État ait recours à de tels groupes, vu qu'il a des responsabilités en matière d'éducation et de communication publique. Mais aucune institution, de nos jours, ne peut prétendre fixer l'usage - surtout quand elle est incompétente et que ses avis vont au rebours des logiques du français !

**Est-ce qu'un-e enseignant-e devrait pouvoir décider d'adopter / d'enseigner la règle de proximité auprès de ses élèves ?**

Il y en a déjà qui le font. Mais il faudrait un mouvement officiel, avec une « déclaration d'insubordination » solennelle, d'une part pour expliquer les raisons sociale et politique de l'abandon de la règle du « masculin qui l'emporte sur le féminin » (et du pluriel sur le singulier), d'autre part pour que les élèves ainsi formé"es ne soient pas, un jour, pénalisé"es au motif qu'ils ne connaissent pas la « bonne » règle.

**Vous préférez « chercheuse » à « chercheure » pourtant souvent en usage parmi les... chercheuses, pourquoi préférez-vous la terminaison en « euse » et pourquoi beaucoup de chercheuses semblent-elles**

**opter pour « chercheuse » ?**

Je suis pour « chercheuse » parce que ce mot existe en français depuis des siècles, parce qu'il suit les règles de formation les plus courantes, et parce qu'on continue à l'employer pour les métiers peu qualifiés (chercheuse d'or...). Le terme « chercheuse » n'est guère utilisé aujourd'hui que par des jeunes femmes très diplômées, qui ne se rendent généralement pas compte de l'élitisme de leur geste. Peut-être comptent-elles aussi sur le fait qu'on n'entend pas la différence avec le masculin à l'oral, et que donc certains de leurs collègues masculinistes n'y verront que du feu... Ce qui ne me semble pas de bonne guerre.

**De la même façon, êtes vous pour professeuse, proviseuse, procureuse, sapeuse-pomprière, etc. ?**

Oui, je suis pour le moins d'exceptions possible - en lexicologie comme en orthographe. Plus il y a d'exceptions aux grandes séries de mots, plus c'est un casse-tête pour savoir si on dit ci ou ça, si on écrit comme ci ou comme ça ; donc plus le nombre de gens qui « maîtrisent » la langue est restreint, et plus le nombre de celles et ceux qui font « des fautes » est élevé. Je me suis habituée à « professeuse », parce que j'ignorais jusqu'il y a peu que « professeuse » avait été employé à partir du XVIIIe siècle. Il a évidemment été combattu par les idéologues masculinistes avec la dernière énergie (le grammairien Bescherelle, par exemple). Il se dit encore dans certains pays francophones - là encore, pour les niveaux moyens. Je serais assez pour sa réintroduction, jusqu'au niveau universitaire bien entendu - mais nous avons déjà mis tant de temps à adopter « professeuse »...

**(A noter : dans votre notice sur wikipédia il est mis « Éliane Viennot est professeur de lettres et historienne »)**

J'avais fait changer ça, mais les partisans du parler mec sont très majoritaires à Wikipédia, et c'est une lutte incessante. Modifiez ma notice ! C'est possible !

**Contrairement à beaucoup « d'auteures » vous préférez « autrice » à « auteure », pourquoi ?**

Je suis devenue intraitable sur « autrice » ! C'est le doublet d'« actrice », comme « auteur » est le doublet d'« acteur » - ces mots provenant des latins « auctor » et « aucatrix ». Ce mot était employé sans aucun problème au XVIe siècle, et les premiers académiciens eux-mêmes l'utilisaient encore (comme « écrivaine », d'ailleurs) ; et les Italien"nes l'utilisent toujours ! Par ailleurs, c'est LE mot martyre des masculinistes : aucun n'a été combattu avec la même opiniâtreté. J'ai même trouvé un dictionnaire où la seule mention qui apparaisse à son propos est, dans l'entrée « auteur », cette injonction : « il ne faut pas dire "autrice". »

**De même vous optez donc pour « rectrice » ?**

Bien entendu ! puisqu'on dit « directrice », pourquoi dirait-on autre chose que « rectrice » ?

**Pensez vous qu'il y a une typographie plus pertinente qu'une autre pour genrer les mots ? (élu-es, élu-e-s, éluEs, élu.e, élu"e, etc.)**

Vous voulez dire pour les démasculiniser ? Oui, j'en suis arrivée (après hésitations) à penser que le point médian unique est la meilleure solution pour exprimer les deux genres à l'écrit. Le trait d'union est « sécable » (la suite peut partir à la ligne), la majuscule ressemble à un bouton sur la figure et semble dire qu'il faut surtout prendre en compte le féminin, le point bas crée, au pluriel, de faux liens hypertextes (des adresses espagnoles)... Le point médian présente en revanche beaucoup d'avantages : il n'entraîne aucun de ces effets secondaires, il n'est attaché à aucune connotation, il est discret (il sera donc mieux accepté) et en outre il est spécialisé dans cet emploi en français. Deux signes, enfin, sont inutiles : tout le monde comprend avec un seul. Par ailleurs, je recommande vivement l'adoption de l'accord de proximité, qui permet d'éviter de recourir à ces signes (« les filles et les garçons étaient tout nus, ils se sont rhabillés »). « Filles » passant avant « garçons » en vertu de l'ordre alphabétique, qui doit aussi entrer dans le dispositif.

**Pensez vous que le mot « genre », objet de controverses en France (et lui aussi sous la vindicte de la commission de lexicologie de l'Académie), prête à confusion pour parler de « l'approche de genre dans les politiques publiques », des « études de genre », etc. ? Est-ce qu'on ferait mieux de dire « rapports sociaux de sexe » ?**

Non, je pense qu'aujourd'hui tout le monde connaît ce terme. Même si tout le monde n'en comprend pas les tenants et les aboutissants. Ce qui est le cas de beaucoup de mots, qui sont néanmoins employés...

**Que pensez vous de l'expression « égalité de genre » ou même « égalité des genres » qui se développe pour dire « égalité des sexes » ? Les « genres » « masculin » et « féminin » peuvent-ils être égaux si ce sont des constructions sociales précisément fondées sur l'assymétrie de pouvoir ?**

« Genre » n'est pas l'équivalent de « sexe », ni de « masculin-féminin », ni de « les deux sexes ». Il y a des flottements autour du nouveau terme, parce que les gens se l'approprient peu à peu, et surtout parce qu'ils n'avaient pas l'habitude de penser les relations entre les sexes en termes de pouvoir. Celles et ceux qui refusent de voir cette dimension ont tendance à utiliser le mot nouveau en le vidant de son sens, d'autres ne se sont pas encore aperçus qu'il avait un autre sens...

**Dans votre ouvrage *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* vous dites que la langue française « n'est pas sexiste, elle est genrée ». Vous dites qu'elle est même « particulièrement égalitariste ». Pouvez vous expliquer ? La langue française ne reflète-t-elle pas la domination masculine ?**

Je dis que la langue française a toutes les ressources en elle pour qu'on puisse s'exprimer sans sexisme, si on le veut. Son système impose qu'on parle des femmes au féminin et des hommes au masculin, non seulement en utilisant des substantifs ou des pronoms adéquats, mais en reportant les marques du féminin et du masculin sur une bonne partie des termes qui leurs sont liés. Incontestablement, elle est très « genrée ». Barthes allait jusqu'à dire que « *la langue est fasciste* »... C'est exagéré, bien sûr, mais en tout cas il est vrai qu'elle ne donne le choix qu'entre deux solutions, le féminin ou le masculin. Qui sont employés à égalité, dès la première unité (un coiffeur, une coiffeuse), mais aussi qui ont la même origine, le même radical commun, et qui sont « marqués » l'un et l'autre : « coiffeuse » et « coiffeur » viennent de « coiff- », qui donne aussi « coiffer » et « coiffure ».

C'est ce système égalitariste que les grammairiens et lexicologues masculinistes ont cherché à infléchir. D'une part, ils ont fait disparaître des noms qu'il est facile de réintroduire, comme le pronom attribut « la ». D'autre part, ils ont fait régresser l'accord de proximité en faveur de l'accord avec « le genre le plus noble ». Enfin, ils ont bloqué sur le masculin singulier beaucoup de formes qui se déclinaient auparavant : les participes présents (on disait « Mme X, habitante à Nantes »), participes passés antéposés (« Vus mes rhumatismes »), adjectifs séparés de leur substantif (Du Bellay parle des « manières de parler françaises ») ou antéposés (« Saufs mes oncles »), etc. De même, les philosophes ont promu « l'homme », et fait régresser les anciennes expressions pour dire le sexe masculin (« les hommes »), et surtout pour dire l'humanité (« les gens », « les gens de tout âge et de tout sexe », « la personne »). Tout cela a à voir avec la volonté de certains groupes, et avec leur pouvoir d'imposer cette volonté, pas avec les capacités intrinsèques de la langue. Par exemple, l'Académie stipule dans sa Déclaration du 21 mars 2002 : « *Il est inutile, pour désigner un groupe de personnes composé d'hommes et de femmes, de répéter le même substantif ou le même pronom au féminin puis au masculin.* » Les exemples fournis sont pourtant du bon français : « "Les électrices et les électeurs", "les informaticiennes et les informaticiens", "toutes celles et tous ceux" ». Et il ne s'agit nullement de répétition ! Ce sont des mots différents, et d'ailleurs logiquement reliés par une conjonction de coordination. Enfin, lorsque l'Académie ajoute que ces expressions sont « *des tours qui ne disent rien de plus que "les électeurs", "les informaticiens", "tous ceux"* », elle énonce évidemment une contre-vérité, non seulement linguistique, mais politique : il s'agit de masquer que les femmes n'ont pu voter que 170 ans après les hommes, que les carrières des informaticiennes ne sont pas forcément comparables à celles des informaticiens, etc.

**Pensez vous qu'à terme il vaudrait mieux une langue qui soit totalement indifférente aux sexes ? Est-ce qu'il existe déjà de telles langues ? Pensez vous que cela puisse avoir un impact sur le statut des femmes et des hommes ?**

Les linguistes compétents en la matière (je n'en suis pas) affirment qu'il existe des langues indifférentes à l'expression du genre. Cela n'implique évidemment pas que les sociétés pratiquant ces langues ne le soient pas. Les études menées sur l'anglais (où le genre a quasiment disparu au-delà des pronoms personnels) montrent que les locuteurs et les locutrices restituent mentalement du genre là où la langue n'en affiche plus, en fonction du genre des métiers (nurse = femme, manager = homme). Pour les langues qui connaissent le genre, certain<sup>es</sup> féministes rêvent à sa disparition, mais c'est complètement utopique : autant dire qu'on va changer de langue, ou pousser l'Himalaya ! Il faudrait en effet inventer de nouvelles formes - d'articles, d'adjectifs, de pronoms, de substantifs, de participes... - pour remplacer les deux genres actuels dans des milliers de mots. Serait-il plus facile de tout masculiniser (en renforçant la domination masculine) ? Je n'y crois pas davantage, parce qu'il y a moitié de femmes dans les pays dont on parle, et qu'une fois de plus, on touche là au système de la langue, qui bouge très lentement. En revanche, on peut gagner la bataille qui consiste à exprimer le féminin à égalité avec le masculin, parce que là, on a la langue

avec nous, et la preuve qu'elle peut fonctionner de manière beaucoup moins sexiste. Ce sont des atouts majeurs - y compris pour aller de l'avant (invention de quelques pronoms, typographie). Je crois qu'on a déjà suffisamment d'ennemis...

**Vous venez de publier *Et la modernité fut masculine (1789-1804)*, qui fait suite à *L'invention de la loi salique (Ve-XVIe siècle)* et *Les résistances de la société (XVIIe-XVIIIe siècle)*. Est-ce que historiquement il y a eu une régression des droits, du statut et de l'autonomie des femmes au 19ème siècle ? Est-ce que cela a été plus le cas en France que dans d'autres pays ? Est-ce que la révolution française a été une « mauvaise affaire » pour les femmes ?**

Aux trois questions, la réponse est oui. De fait, la régression des droits et des capacités féminines (accord de proximité !) est plus ancienne : elle se met en marche au XIVe siècle, suite à la création des universités, qui préside à la montée en puissance de la « clergie » - la classe qui tire son pouvoir du savoir et qui s'investit dans tous les rouages de l'État en empêchant ses rivaux (les femmes, les juifs) d'y accéder ; classe qu'il ne faut pas confondre avec le clergé, même si historiquement elle vient de l'Église, qui seule produisait des savants avant que les universités ne prennent le relais. La régression a été progressive, mais elle a été favorisée par les coups d'État qui, en France, ont conduit à l'invention de la loi salique (XIVe-XVe siècle). À l'inverse, elle a été entravée par divers mouvements (d'où le titre de mon deuxième volume, *Les résistances de la société*). La Révolution, avec l'arrivée de la clergie au pouvoir (plus de 70% des « élus » sont des juristes !) permet à ces hommes de réaliser enfin à grande échelle leur rêve de domestication des femmes : ils les privent des droits qu'ils octroient aux hommes. Et les régimes ultérieurs coulent dans le béton le nouveau rapport de force, grâce au Code civil notamment, mais aussi par des dizaines de lois et réglementations discriminantes (dans l'éducation, le travail...) - sans parler du retour du « proxénétisme d'État », que la fin du Moyen-Âge avait vu fleurir...

**Est-ce que vous pensez que la révolution féministe a suscité une « crise de la masculinité » au 20ème siècle ?**

Oui, bien sûr. Mais c'est davantage qu'une crise de la masculinité, au sens du vécu des hommes. C'est une crise de l'ordre masculin inauguré en 1789 et incessamment consolidé par la suite. Les hommes sont « en crise » parce que l'ordre social qui leur assurait la suprématie ne les soutient plus, ou plus clairement, par exemple lorsque l'État accorde aux femmes le droit de s'éduquer, de travailler sans autorisation du mari, de voter, de contrôler leur corps. « *Tout fout le camp* ».

**Est-ce qu'historiquement il y a déjà des écrits qui mentionnent une « crise de la masculinité » (ou virilité) ?**

Les historien"es identifient de telles crises à partir de la fin du XIXe siècle, c'est-à-dire précisément lorsque l'ordre masculin si fort depuis un siècle commence à prendre l'eau. Pour autant que je le sache, il n'y a pas ce genre d'analyses pour les périodes précédentes. Il y a en revanche des féministes (femmes et hommes) qui analysent la peur des hommes du renversement de la situation, ou simplement de l'égalité. Depuis Christine de Pizan (XVe siècle).

## Pensez-vous que les courants « masculinistes » gagnent du terrain en France ?

Non, je pense que les masculinistes sont aux abois, parce que depuis les années 2000, suite à la mobilisation pour la parité, il n'est plus question que « les femmes aussi » (titre d'une célèbre émission télévisuelle des années 60) exercent des professions ou des fonctions importantes. Il est question qu'elles soient à égalité - quantitative et qualitative - avec eux. Ceux qui n'étaient d'accord avec l'égalité qu'à condition que ça ne les atteigne pas comprennent que ce temps est fini. Donc ils mordent et ils crient.

## On constate qu'il y a très peu d'hommes dans les conférences-débats, dans les formations sur le genre, sur l'égalité femmes-hommes ? Comment pourrait-on les y intéresser ?

Ils y viendront quand ils comprendront qu'il y ont intérêt. Dans les pays où les Gender Studies sont reconnues, par exemple, où cette compétence peut compter sur un CV, ils sont beaucoup moins absents des rencontres scientifiques...

Éliane Viennot est professeure à l'Université de Saint-Étienne et membre de l'Institut universitaire de France. Spécialiste des « femmes d'État » de la Renaissance, elle a édité les œuvres complètes de Marguerite de Valois et les écrits en prose d'Anne de France. Plus largement, elle s'intéresse aux relations entre les femmes et le pouvoir, aux discours - historiques, littéraires, politiques... - sur ces relations, et à leur transmission dans la mémoire collective (*La France, les femmes et le pouvoir*, Perrin, 3 vol. parus, 2006, 2008, 2016).

Elle travaille également aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin (*Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, iXe, 2014 ; *L'Académie contre la langue française : le dossier « féminisation »*, iXe, 2016, en collaboration).

Cofondatrice de la SIEFAR et de l'Institut Emilie du Châtelet, elle a créé deux collections aux Publications de l'Université de Saint-Etienne et anime plusieurs sites de recherche.

► [www.elianeviennot.fr](http://www.elianeviennot.fr)

---

[1] Voir [ici](#).